

Pouvoir d'emprunt

● (1710)

Que doit faire le gouvernement? Depuis quelques semaines, c'est-à-dire depuis que nous étudions ce projet de loi, nous entendons bien des propositions pratiques pour réduire le déficit. Les ministériels doivent se demander s'ils doivent continuer à défendre les lacunes que l'on relève dans les activités du gouvernement car les déficits ne se produisent pas tout seuls. Ils sont planifiés ou accidentels; ils sont dus à l'incurie ou à la planification. Bien souvent, on relève des exemples de mauvaise gestion et de mauvaise planification en étudiant les dépenses du gouvernement.

Mes électeurs me demandent pourquoi c'est arrivé, comment le gouvernement a bien pu se mettre dans un tel pétrin. Ils se demandent si le financement du déficit et ces emprunts apportent quelque chose au pays et si c'était nécessaire de s'endetter pendant une longue période.

Pendant de nombreuses années, les gouvernements canadiens parvenaient à équilibrer leur budget. Le premier gouvernement qui a dépensé beaucoup d'argent est celui de M. Diefenbaker. Chaque année, le gouvernement Diefenbaker accusait un déficit relativement important. Quand on le compare au déficit actuel, ce déficit paraît peu important. C'est le premier gouvernement prodigue. Le gouvernement Pearson qui a suivi a équilibré deux budgets. Depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, le premier ministre (M. Trudeau) est le deuxième à faire preuve de prodigalité.

Le gouvernement est bien secondé dans ses dépenses par les sociétés de la Couronne qui d'après lui sont indépendantes. Les libéraux et les conservateurs nous reprochent souvent d'être dissipateurs. Par contre, les réalisations du gouvernement de la Saskatchewan prouvent que même si nous offrons de bons programmes et des dépenses aux citoyens de cette province, nous n'avons pas prévu des déficits aussi importants que le gouvernement actuel.

En 1944, date à laquelle le premier gouvernement CCF a été élu, la Saskatchewan était la province la plus endettée. Cinq-vingt ans plus tard, elle était la moins endettée, à l'exception de l'Alberta. Au cours de cette période, le gouvernement de la Saskatchewan a mis en place et payé des programmes sociaux parmi les meilleurs au Canada, sinon au monde. Cela illustre mon propos, quand je dis que ce qui compte, c'est la planification des dépenses.

L'année dernière, le gouvernement conservateur de la Saskatchewan a subi un déficit qui était le plus élevé depuis 77 ans. Et on prévoit cette année un déficit encore plus élevé. Si ce gouvernement continue dans cette voie, il rattrapera bientôt le gouvernement fédéral.

Avant d'approuver une mesure comme le projet de loi à l'étude, le bill C-151, il est de notre devoir de nous assurer que le gouvernement fédéral administre sainement les deniers publics. Il est de notre devoir de nous assurer que le gouvernement dépense à bon escient. Par exemple, si un gouvernement a prouvé dans le passé qu'il était un bon administrateur et qu'il dépensait à bon escient, il pourra peut-être alors compter sur nous pour accéder à sa demande quand il réclame davantage d'argent.

Examinons le dossier du gouvernement actuel à cet égard. Voyons ce que dit le dernier rapport annuel du vérificateur

général. Je pourrais ouvrir n'importe lequel des rapports annuels du vérificateur général et citer des milliers d'exemples flagrants de mauvaises dépenses. Le rapport de 1982 est particulièrement intéressant. Je vais le paraphraser au lieu de le citer textuellement. Le vérificateur général déclare que les exemples qu'il a choisis pour son rapport ne sont ni les meilleurs, ni les pires. Si ce ne sont pas les pires exemples, je voudrais bien les connaître, car ceux qu'il donne illustrent clairement la faiblesse gouvernementale en ce qui concerne le contrôle des dépenses.

Je vais énumérer quelques exemples. Un certain nombre de personnes qui ont témoigné devant le comité affirmaient que le gouvernement pourrait mettre un frein aux dépenses extravagantes dénoncées par le vérificateur général. On trouve dans le rapport un bon nombre d'exemples flagrants. Les dépenses statutaires, sur lesquelles le Parlement n'a aucun droit de regard, sont très souvent supérieures aux prévisions et, dans bien des cas, elles sont indexées. On a fixé une somme il y a quinze ans, et on l'a indexée régulièrement depuis, sans que cela réponde à un besoin et sans que l'on ait fait aucun effort pour justifier l'augmentation. On se contente d'augmenter automatiquement. Nous n'avons aucun droit de regard sur les dépenses des sociétés de la Couronne. Nous n'avons aucun moyen de contrôler l'argent avancé par le gouvernement sous forme de lettres d'accord. Le Parlement n'a aucun contrôle sur les crédits d'impôt qui sont instaurés au fil des années et qui ne sont jamais remis en question. Voyons certains détails. Tout cela a entraîné un déficit de 250 milliards de dollars, dont 180 au chapitre des comptes publics et le reste dans les secteurs qui échappent totalement au contrôle du Parlement. Il est grand temps que nous ayons notre mot à dire au sujet de ces dépenses.

● (1720)

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur le Président, si j'ai déçu quelques députés, croyez bien que je le regrette. J'ai l'intention de prendre part au débat cet après-midi. Au lieu de répéter ce qui s'est dit maintes fois, il conviendrait de parler d'agriculture puisque c'est un domaine que je connais et qu'il serait à propos de débattre maintenant.

Je vais parler des emprunts dans le secteur agricole, et plus précisément du remboursement des emprunts. Le remboursement des emprunts a provoqué une crise très grave en agriculture d'un bout à l'autre du Canada, qui s'est surtout manifestée ces derniers mois.

Que le gouvernement vienne demander au Parlement le pouvoir d'emprunter 26.7 milliards de dollars est une chose, mais c'en est une tout autre que d'expliquer consciencieusement de quelle façon il pourra jamais rembourser cet argent. Quand un agriculteur achète une ferme ou des terres, la question du remboursement est un facteur pas mal important. S'il avait le malheur d'en faire abstraction, il en serait pénalisé au départ. Bien sûr, les agriculteurs ne peuvent pas se payer le luxe de laisser s'accumuler indéfiniment leurs dettes sans s'en soucier, comme ils nous voient faire au Parlement en ce qui a trait à notre dette nationale, surtout lorsque nous débattons une mesure d'emprunt.